En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1985)**

Heft 786

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CANTON DE BERNE

Les éclats de la bombe Hafner

Le document envoyé par Rudolf Hafner aux deux cents députés bernois était réellement une bombe d'assez gros calibre. DP (742) avait supposé qu'elle «pourrait être aussi une bombe à retardement». A moins de huit mois des prochaines élections cantonales, tel semble bien être le cas.
Sans connaître encore les conclusions de la commission d'enquête présidée par la députée Felber, le Grand conseil a renvoyé à la session de novembre l'examen des comptes de l'Etat pour 1984. Ceux de 1983 avaient été adoptés sous réserve l'année dernière. Quelles rectifications seront nécessaires pour rétablir la situation? Le fait est que le rapport vient d'être rendu public. Il constate que, dans la plupart des cas, les contestations de Rudolf Hafner sont justifiées.
Se trouvera-t-il une majorité «godillot» pour poursuivre l'élimination de tout ce qui n'est pas conforme à la volonté d'un gouvernement habitué — selon une dépêche AP publiée par la FAN *(31 août) — à considérer qu'une décision rapide et politiquement sensée est parfois préférable à un examen minutieux de tous les éléments juridiques «parfois relativement compliqués»?*
A noter que l'enquête de la commission Felber a porté sur deux départements seulement: ceux connus du réviseur Hafner. Que donnerait une telle enquête sur l'ensemble des départements, et sur les grandes régies autonomes de l'Etat de Berne?
On se souvient des premières réactions à l'acte courageux de Hafner: poursuites judiciaires et mise en circulation de bruits sur le comportement bizarre de cet individu refusant de se taire lorsque les intérêts de l'Etat l'imposent.

Le cas bernois est-il unique en Suisse? Les députés membres de commissions de gestion ou de vérification des comptes auraient tout intérêt à se montrer très attentifs lors de la préparation des budgets futurs et de l'examen des comptes à venir de leur canton.

EN BREF

Un groupe de gauche, débordant d'initiatives, a acheté il y a cinquante ans un terrain au bord du lac de Hallwil pour y établir une plage destinée aux ouvriers. Il s'agissait d'éviter que des villas occupent toutes les rives de ce lac. Les débuts ont été difficiles. Depuis, la fréquentation s'est élargie. Des représentants des classes moyennes s'y rendent également. Le but est resté, mais une fondation a repris la propriété à l'Association fondatrice afin de garantir la pérennité de l'œuvre.

* * *

La *Schweizerische Handelszeitung* (15 août) a publié un tableau sur les finances des dix grandes caisses-maladie de Suisse. La principale, l'Helvetia, compte 1 320 000 membres; la deuxième, la Chrétienne sociale, est proche du million de membres; les autres comptent de 511 000 (Grütli) à 107 000 membres (Oekk Bâle). Au neuvième rang, une romande, la Société vaudoise et romande de secours mutuels (186 000 membres).

PUBLICITÉ

Patrons sans frontières

Le test de l'été: un tel titre vous prépare-t-il à lire les méfaits des multinationales et du capitalisme apatride, ou vous fait-il penser à Médecins sans frontières et autres Ingénieurs sans frontières? Dans le deuxième cas, vous êtes résolument moderne et vous avez gagné.
Le magazine économique américain *Forbes* est intéressant à divers titres, à commencer par le sien: le nom, en toute simplicité, de la famille qui le possède et le dirige depuis 1917. Cela ne nuit nullement à sa qualité rédactionnelle mais explique les trois pages où MSF Sr et Jr, respectivement, livrent sans grande pudeur ni préoccupation littéraire ce que leur inspirent les petits et grands événements du mois écoulé.

Le numéro de juillet comportait une publicité frappante. Dans une mise en page spectaculaire, le PDG de Pepsi-Cola s'adresse aux lecteurs (généralement actionnaires ou dirigeants d'entreprises) et leur fait la proposition suivante: «Envoyez vos cadres à la retraite travailler dur, sans être payés, à une place délicate.» C'est une annonce de *International Executive Service Corps*, une organisation sans but lucratif qui envoie des dirigeants d'entreprise volontaires dans le tiers monde. Avec des arguments que certains tiers-mondistes ne répugnent plus à utiliser, mais qui ont autrement de poids ici: «Notre principal objectif est d'aider les pays en voie de développement à réussir dans les affaires. Mais ce n'est pas tout. Ces pays absorbent 40% des exportations américaines. Notre action aide ainsi également à créer des emplois et des revenus aux Etats-Unis.» La device de IESC: «It's more than doing good. It's doing good business.»

A rapprocher de cette annonce parue sur une page du magazine économique français *L'Expansion* (25.1.85): «Fiers d'être chef d'entreprise», appelant à soutenir par des dons la *Fondation des entreprises pour le développement*. Plus traditionnellement, celle-ci réalise des programmes d'aménagement dans le tiers monde, au même titre que les œuvres d'entraide. Mais il existe déjà en France des associations de patrons à la retraite qui proposent leurs services aux entreprises débutantes.